

ENVIRONNEMENT & PROMOTION DE LA SANTÉ

3^{ème} colloque – Lieu de santé promoteur de santé

**Atelier 1 : Les acteurs du soin et de la prévention
au service de la santé environnementale**

Dr Marie-Alice Bayle-Dufetelle
Cheffe de service Épidémiologie et Promotion de la santé - Directrice adjointe
Direction santé PMI, Métropole de Lyon

Prévention en santé PMI : présentation des actions menées en matière de santé environnementale

- Objectifs :
 - Améliorer les connaissances en matière de santé environnementale
 - Prévenir et protéger la population
 - Répondre aux enjeux de santé publique et environnementaux actuels pour tendre vers une évolution des pratiques et des comportements favorables à la santé
 - Réduire les inégalités sociales et territoriales de santé en matière de santé environnementale

Prévention précoce en santé environnementale : la place de la PMI

- La PMI, par son intervention précoce de proximité auprès des familles, des enfants, des professionnels de la petite enfance (assistant maternel, professionnels d'établissement d'accueil du jeune enfant...) est un acteur majeur dans la promotion d'un environnement sain.
- Ses missions, à destination de tous et avec une attention particulière pour les publics les plus fragiles, s'exercent dans tous les lieux de vie de l'enfant, au domicile, en foyer d'hébergement, à l'hôtel, dans les lieux d'accueil individuel et collectif de l'enfant (crèches et assistants maternels) :
 - les professionnels de PMI sont des personnes ressources pour informer et sensibiliser sur les leviers d'action possibles à mettre en œuvre pour tendre vers un lieu de vie plus sain,
 - ils accompagnent et soutiennent les changements de comportements ou de pratiques, avec des conseils adaptés, qui prennent en compte les besoins, les priorités et les possibilités d'agir de chacun.
- Les professionnels de PMI exercent en pluridisciplinarité et en complémentarité avec les professionnels libéraux, les hôpitaux, les associations... pour permettre une coordination du le parcours de santé et de prévention l'enfant.

Période des 1 000 premiers jours : une période clé en termes de prévention

Mise en place de formations auprès des professionnels de santé PMI

- Objectifs :
 - Augmenter les connaissances des professionnels de la périnatalité (PMI et CPEF) sur les questions de santé environnementale au moment de cette période clé
 - Accompagner les professionnels dans une démarche de promotion de la santé sur ces thématiques auprès du public accueilli (futurs parents, jeunes parents, assistants maternels)
- Plus de 160 professionnels formés, permettant d'amplifier et de développer des actions de santé environnementale dans l'ensemble des missions de PMI
- Pérennisation de la formation (renouvelée chaque année) pour poursuivre la dynamique en termes de santé environnementale

Période des 1 000 premiers jours : une période clé en termes de prévention

Réalisation d'un guide à destination des professionnels : « Promouvoir un environnement sain Les 1 000 premiers jours, une période d'opportunités »

- Objectifs :
 - Partager un socle commun, harmoniser les messages préventifs en matière de santé environnement
 - Permettre aux professionnels d'aborder la thématique de santé environnementale lors de l'ensemble de leurs missions au quotidien : en prénatal et postnatal, en individuel ou collectif, lors des visites à domicile, permanences pesées, consultations...
- Contenu du guide : éléments sur les 1 000 jours, l'épigénétique, les messages préventifs concernant la qualité de l'air intérieur, l'alimentation, les cosmétiques/les produits d'hygiène et des ressources documentaires pour approfondir le sujet



**Promouvoir un environnement sain :
Les 1000 premiers jours, une période d'opportunités**

**« Promouvoir un environnement sain
Les 1 000 premiers jours, une période
d'opportunités »**

**Promouvoir un environnement sain :
Les 1000 premiers jours, une période d'opportunités**

1. Définitions et concepts

- 1.1. La santé environnementale
- 1.2. L'exposome
- 1.3. L'épigénétique
- 1.4. Les perturbateurs endocriniens
- 1.5. Les 1000 premiers jours

2. Conseils préventifs : les principaux messages

- 2.1. Qualité de l'air intérieur
- 2.2. Alimentation/Eau
- 2.3. Hygiène, beauté et cosmétiques

3. Pour aller plus loin

- 3.1. Sitographie
- 3.2. Outils

2. Conseils préventifs : les principaux messages

2.1. Qualité de l'air intérieur

Nous passons environ 80% de notre temps au sein d'un espace fermé (domicile, école, crèche, bureau, transport...). L'air intérieur est en moyenne 10 fois plus pollué que l'air extérieur.

Les polluants peuvent être naturels (ex.: pollens, poussières...) mais souvent, générés par les activités (ex.: peintures, bricolages, produits ménagers...).

Il existe des gestes simples à adopter qui permettent d'améliorer la qualité de l'air intérieur.



Aérer quotidiennement et en toute saison son logement en ouvrant les fenêtres au minimum deux fois par jour, au moins dix minutes à chaque fois.

En cas d'habitation proche d'une zone avec une forte pollution (centre-ville, périphérique...), **aérer si possible en dehors des heures de pointe.**



Laver régulièrement les grilles de ventilation, vérifier leur bon fonctionnement et ne pas les boucher, afin d'éviter les moisissures, l'humidité, les intoxications.



Faire vérifier, chaque année, ses appareils de chauffage et de combustion par un professionnel.

Le monoxyde de carbone est un gaz incolore, inodore, toxique et mortel. On le retrouve dans l'air intérieur des maisons en cas de dysfonctionnement d'appareil à combustion (chaudière, cheminée, poêle à pétrole).



Limitier le nombre de produits ménagers, surtout ceux en spray, et penser à **ouvrir les fenêtres au moment et après leur utilisation.**

Privilégier des produits simples comme le bicarbonate de soude, le savon noir, le vinaigre blanc. Ils ont aussi l'avantage d'être moins coûteux.

Privilégier le nettoyage à la vapeur.

Préférer les produits avec des labels de qualité.



Éviter les produits en spray, insecticides, les parfums d'ambiance d'intérieur et les huiles essentielles.

2.3. Hygiène, beauté et cosmétiques

Les ingrédients des produits d'hygiène, de beauté ou des cosmétiques peuvent traverser la barrière placentaire. La peau de bébé est fine et fragile, immature, perméable et donc plus sensible à certaines substances. Pour prendre soin de bébé, peu de produits sont nécessaires. Il est donc important chez la femme enceinte et chez l'enfant d'en limiter l'utilisation et de choisir les produits qui sont utiles et avec une composition saine de qualité.



Pour la femme enceinte et la femme qui allaite :

Limitier les produits sans rinçage et les produits en spray (parfum), les vernis, colorations et huiles essentielles.

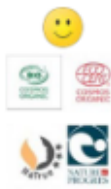
Privilégier les produits avec une liste d'ingrédients courte.



Pour le bébé :

Limitier les produits comme les lingettes et le liniment oléo-calcaire qui reste longtemps en contact avec la peau.

Préférer les produits naturels qui se rincent à l'eau.



Pour tous :

Préférer les produits labellisés (Ecocert, nature Progress...) ou naturels qui se rincent à l'eau. Si ces derniers peuvent être plus chers à l'achat, la quantité utilisée est souvent moins importante : leur durée d'utilisation est plus longue et le coût final est moins cher que certains produits non labellisés.

Période des 1 000 premiers jours : une période clé en termes de prévention

Campagnes de promotion de la santé - les mois de la prévention

MÉTROPOLE

GRAND LYON

- Sur diverses thématiques de santé, à destination des usagers de la PMI, des MDML et de tous les métropolitains, diffusées en MDML et auprès des partenaires (périnatalité et petite enfance...)
- Objectifs :
 - Réduire les inégalités sociales et territoriales de santé en offrant à tous un accès à l'information et à la prévention
 - Proposer des campagnes sur tout le territoire e la Métropole, sur une même temporalité, afin d'harmoniser les discours de prévention et mutualiser les outils
- Une campagne comprenant une affiche (invitation à échanger) et un document support, à destination des professionnels (messages préventifs clés, pistes pour approfondir le sujet)
- Thématiques sur la santé environnementale : qualité de l'air intérieur, prochaine campagne sur les perturbateurs endocriniens

MA FAMILLE RESPIRE

Été comme hiver,
j'aère !

L'air intérieur est en moyenne
10 fois plus pollué que l'air extérieur.
Qu'est-ce qui pollue chez moi ?
Que faire ?

Des professionnels de santé
et de la petite enfance
vous accompagnent.

Venez en parler !

www.grandlyon.com

GRANDLYON
Région Auvergne-Rhône-Alpes

MÉTROPOLE

GRAND

LYON

Ma famille respire. Été comme hiver, j'aère !

Nous passons environ 80% de notre temps au sein d'un espace fermé (domicile, école, crèche, bureau, transport...). L'air intérieur est en moyenne 10 fois plus pollué que l'air extérieur. Réduire les risques pour la santé est possible. Quels sont les bons réflexes à adopter pour un environnement plus sain ?

1 Qualité de l'air intérieur : de quoi parle-t-on ?

La qualité de l'air intérieur dépend en partie de l'air extérieur et surtout de différentes sources de pollution au sein même des logements : tabagisme, moisissures, matériaux de construction, peinture, meubles et décoration, produits d'entretien, cosmétiques, matériel de puériculture, acariens, animaux domestiques... C'est ce qu'on appelle la pollution de l'air intérieur.

2 Impact de la qualité de l'air intérieur sur la santé

Les femmes enceintes, les nourrissons et les enfants sont particulièrement sensibles aux pollutions de l'air. Les tout-petits sont plus facilement exposés car ils découvrent le monde avec leurs mains et leur bouche. Les enfants sont plus vulnérables que les adultes aux polluants environnementaux car leur système immunitaire n'est que partiellement développé.

Il existe des gestes simples à adopter qui permettent de conserver et améliorer sa santé.

L'accumulation des polluants au sein des logements peut provoquer des problématiques de santé à court et long terme tels que : maux de têtes, nausées ; irritation du nez et des voies respiratoires, asthmes, allergies respiratoires ; irritations de la peau ; effets cancérigènes et troubles de la fertilité dans certains cas...

Ces effets dépendent de la durée d'exposition, du type et de la dose des polluants.

3 En pratique, que faire ?

Aération et ventilation du logement :

- Aérer tous les jours pendant au moins 10 minutes, été comme hiver, peu importe la météo. Attention aux risques de défenestration pour les enfants
- Aérer davantage lors des activités de ménage, de cuisine et de bricolage
- Dans les zones à forte pollution extérieure (centre-ville, périphérique...), aérer en dehors des heures de pointe
- Vérifier le bon fonctionnement de la ventilation.
- Ne pas boucher les bouches d'aération (VMC) pour éviter les moisissures, l'humidité, les intoxications
- Éviter les produits d'ambiance (diffuseur d'huiles essentielles, bougies, produits en spray...)

L'entretien du logement :

- Privilégier les produits naturels (vinaigre blanc, bicarbonate de sodium, savon noir...)
- Limiter les désinfectants (eau de javel, lingettes...)
- Limiter le nombre de produits utilisés
- Privilégier l'aspirateur au balai

Matériel, meubles et décoration du logement :

- Privilégier les achats d'occasion ou aérer les meubles neufs
- Lors de la préparation de la chambre de bébé : éviter la présence de la future maman et des jeunes enfants lors des travaux dans la pièce, et aérer le matériel de puériculture au moins 1 mois avant l'arrivée de bébé

Les vêtements et jouets :

- Laver les vêtements avant leur toute première utilisation, en particulier en préparant la valise de bébé pour la maternité
- Laver ou aérer les jouets et les peluches avant de les donner à l'enfant puis les entretenir régulièrement
- Privilégier les jouets en bois plutôt qu'en plastique

⚠ Ne pas fumer à l'intérieur, même avec les fenêtres ouvertes. Pour les fumeurs, toujours sortir à l'extérieur et une fois rentrés, se laver les mains. Les vêtements sont imprégnés par des composants de tabac il est donc nécessaire de les changer et de les laver régulièrement.

4 Pour aller plus loin

Agir pour bébé. SANTE PUBLIQUE FRANCE

www.agir-pour-bebe.fr

Site de référence en promotion de la santé périnatale des « 1000 premiers jours » de vie. Agir pour bébé aborde différents thèmes tels que : les substances chimiques, l'alimentation, l'activité physique, le bien-être, les émotions, l'allaitement, les professionnels de santé...



L'air intérieur.

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

www.solidarites-sante.gouv.fr

Qualité de l'air intérieur : comment avoir un air intérieur plus sain ? Quels bons gestes à adopter ?

Atmo

www.atmo-auvergnehonealpes.fr

Observatoire agréé par le Ministère de la Transition écologique et solidaire, pour la surveillance et l'information sur la qualité de l'air en Auvergne-Rhône-Alpes. Supports, affiches, vidéos sur la qualité de l'air intérieur.

ARS NOUVELLE-AQUITAINE

www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr

- Fiches pratiques sur les bons gestes à adopter

- Vidéos : grossesse et environnement intérieur

- Enquête sur la « Santé environnement intérieure : Comportements et risques d'exposition aux polluants intérieurs »

Les fiches pratiques Santé-Environnementale

WEFC France

www.wecf-france.org

Fiches pratiques qui ciblent les usages des produits du quotidien et les indices qui peuvent guider les futurs parents et familles vers un achat plus judicieux du point de vue sanitaire et environnemental.



Assistantes maternelles : les pros de la petite enfance.

METROPOLE DE LYON

<https://met.grandlyon.com/assistant%2%B7es-mater-nel%2%B7les-des-pros-de-la-petite-enfance/>

Vidéos : « [Les bons gestes pour un logement sain](#) », « [Des jouets faits maisons](#) »

L'accueil collectif et individuel du jeune enfant

Actions à destination des structures collectives : les EAJE (établissements d'accueil du jeune enfant)

- Lors des ouvertures des structures :
 - Vigilance sur le choix du lieu d'implantation avec une recherche systématique de pollution bruit, air, sol
 - Travail d'accompagnement sur l'organisation et le plan de la structure (aération, agencement...)
- Lors du suivi des EAJE : mise en place de la réglementation sur la qualité de l'air intérieur (diagnostic, mesure)
- Travail partenarial : Métropole, ATMO, ARS Auvergne-Rhône-Alpes, CAF du Rhône, Communes, porteurs de projets...

L'accueil collectif et individuel du jeune enfant

Actions à destination de l'accueil individuel : les assistants maternels

- Intégration de la thématique de la santé environnementale dans le livret d'accompagnement de l'assistant maternel (MAJ en 2022)
- Objectifs :
 - Informer et sensibiliser les professionnels de l'accueil à la question de la santé environnement
 - Transmettre des messages préventifs adaptés à leur profession
 - Agir et améliorer l'environnement dans lequel évoluent les enfants accueillis



L'accueil collectif et individuel du jeune enfant

S'épanouir ensemble : une journée d'information et de sensibilisation sur les questions d'éco-responsabilité, santé et qualité de l'accueil pour les professionnels d'EAJE et Relais petite enfance

MÉTROPOLE
GRAND
LYON

- Objectifs :
 - Informer, sensibiliser, échanger et agir autour des questions de santé environnement, du bien-être de l'enfant et de la qualité de l'accueil du jeune enfant,
 - Essaimer les bonnes pratiques
- Événement co-organisé par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, la CAF du Rhône, le Conseil départemental du Rhône et la Métropole de Lyon avec le concours de l'IREPS (délégation Rhône) – 7^{ème} édition en 2023
- Ex. de thèmes abordés : végétalisation des structures, perturbateurs endocriniens, couches lavables, écogestes, alimentation bio/circuits courts...



Charte d'engagement : Villes & Territoires « sans perturbateurs endocriniens »

La Métropole de Lyon et 13 communes sont déjà signataires de la charte, avec d'autres à venir

MÉTROPOLE
GRAND
LYON

UN PLAN D'ACTION POUR LUTTER CONTRE LES PERTURBATEURS ENDOCRINIEN POUR LA MÉTROPOLE DE LYON

Réduire l'exposition aux perturbateurs endocriniens

- Aller vers moins de produits phytosanitaires et promouvoir les alternatives
- Limiter les produits sources de PE
- Mettre en place des critères d'éco-conditionnalité

Développer la sensibilisation pour faire évoluer les pratiques

- Actions d'information auprès des délégations, directions
- Formation, sensibilisation auprès des professionnels, partenaires (assistants maternels, EAJE...) et usagers de la PMI et des MDML
- Actions auprès des collègues sur la qualité de l'air intérieur
- Communication autour de la lutte contre les toxiques dans l'environnement
- Animation de réseau des acteurs des bâtiments métropolitains pour utiliser de matériaux limitant l'exposition aux PE sur le lieu de travail

Valoriser, rendre compte, communiquer

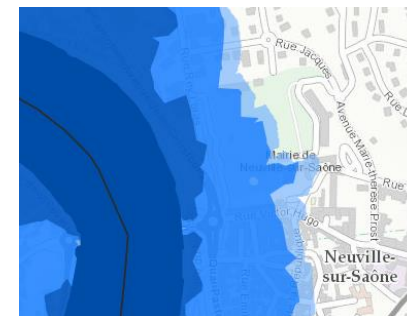
- Informer sur la thématique PE et les avancées des actions Métropolitaines
- Proposer une journée thématique sur le thème des PE



Carte des Établissements Recevant du Public Vulnérable (ERPv)

- La Métropole met à disposition la carte des données publiques d'exposition environnementale :

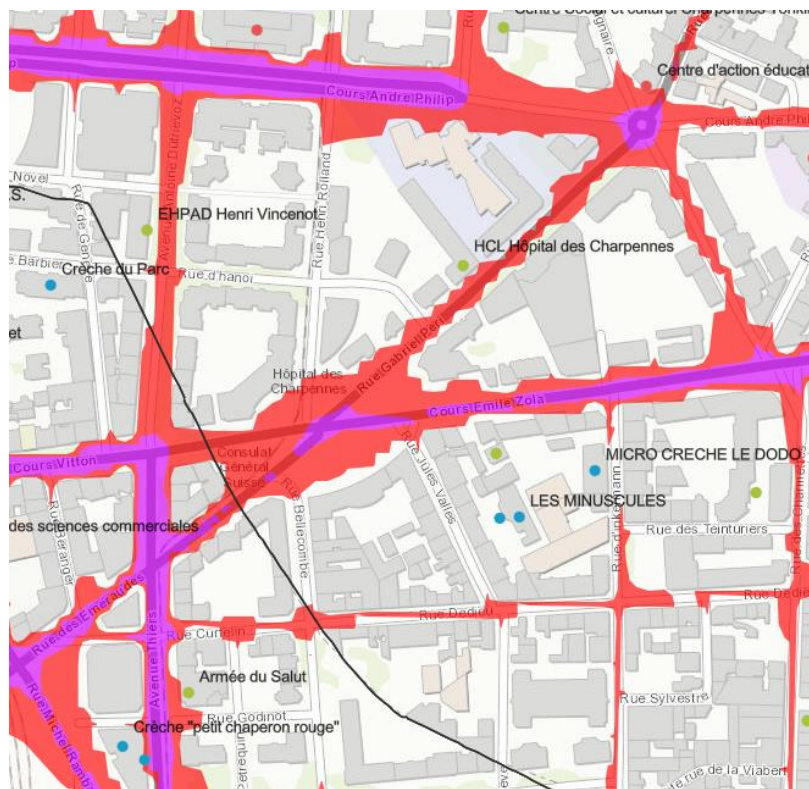
- Air
- Bruit
- Historique des sols
- Inondations
- Risques technologiques



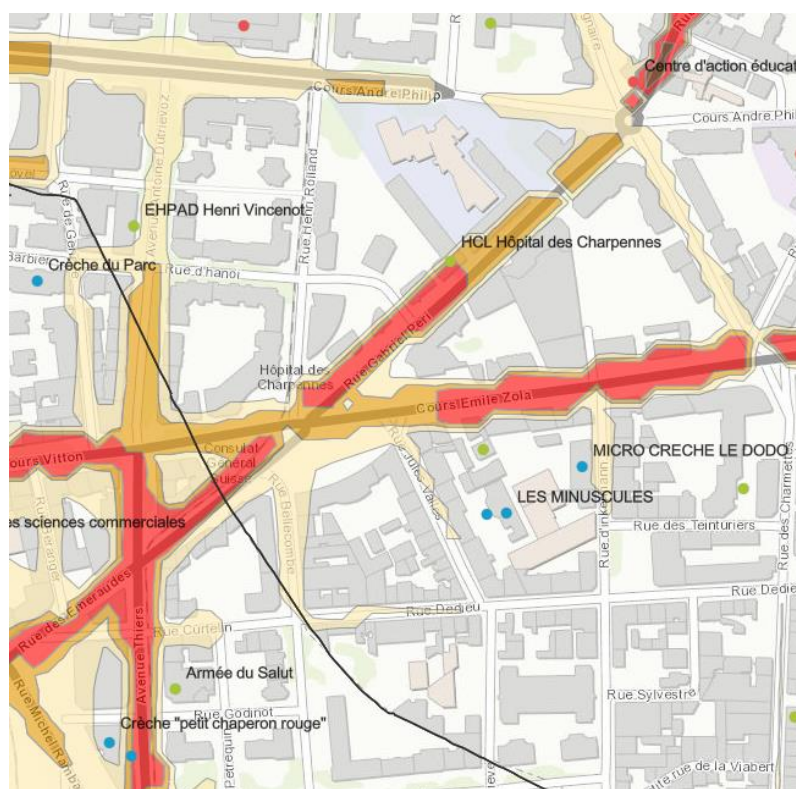
avec les implantations de bâtiments recevant du public vulnérable (enseignement, santé, enfance, sport, Maisons de la Métropole de Lyon)

- Information permettant aux services aménageurs (communes, services de la Métropole) d'intégrer ces éléments dans le choix des sites, la conception ou la réhabilitation des bâtiments

Carte des Établissements Recevant du Public Vulnérable (ERPV)



Bruit routier > 65 dBA



Air (dépassement de la valeur limite réglementaire)

Pollution aux Perfluorés (PFAS)

Un enjeu environnemental et de santé publique : la stratégie métropolitaine

- Une pollution aux PFAS constatée, notamment sur les communes au sud de Lyon (dans l'eau, l'air, le sol, l'alimentation)
- Objectifs :
 - Améliorer la connaissance, suivre la pollution en PFAS, prévenir et protéger la population
- Mise en œuvre d'actions complémentaires à celles de l'Etat, en s'appuyant sur les compétences métropolitaines (santé, eau, assainissement) :
 - Suivi de la pollution en PFAS (captages d'eau potable, dans l'environnement)
 - Développement de solutions permettant de limiter les PFAS dans l'eau potable et le rejet des stations d'épuration
 - Développement de la connaissance sur l'imprégnation de la population et limiter les impacts sanitaires (partenariat avec l'institut écocitoyen et le CLARA)
 - Accompagnement des entreprises à la transformation des process industriels, mise en place d'un lien spécifique avec le monde agricole
 - Information et implication des communes, des agriculteurs et des citoyens

Pollution aux Perfluorés (PFAS)

Mise en œuvre du partenariat avec l'Institut écocitoyen

- 2 volets :
 - Volet environnemental : développer des méthodes d'analyse des PFAS, aujourd'hui non harmonisées. 2 sites : pourtour du golfe de Fos-sur-Mer et le sud lyonnais (projet de recherche déjà engagé)
 - Volet sanitaire (4 ans) : étudier l'imprégnation aux PFAS des habitants exposés, mieux comprendre la relation entre l'environnement et l'organisme humain, identifier les facteurs d'influence
- 2 phases :
 - Phase 1 : construction du corpus scientifique et participatif de l'action de recherche (protocole de recherche, autorisations éthiques, réunion des acteurs, recherche de financements complémentaires nationaux)
 - Phase 2 : mise en œuvre de l'étude de bio-imprégnation humaine aux PFAS (mobilisation et conduite, recrutement des participants, prélèvements et interviews, analyse, traitement des données, interprétation des résultats, communication)
- Les résultats seront partagés avec les élus et la population pour permettre un dialogue territorial et de répondre à l'inquiétude des riverains

Merci de votre écoute